

*Chaire : Histoire des chrétiens d'Orient (xvi<sup>e</sup>-xxi<sup>e</sup> siècles)*

Conférences de M. Stefan Winter

Directeur d'études invité

**« Les rapports maronites-chiïtes à l'époque ottomane : aux origines du confessionnalisme libanais, 1500-1800 »**

Les événements d'actualité au Liban les dernières années ont montré que l'équilibre politique parmi les communautés confessionnelles reste un problème aussi sensible et controversé que lors de la guerre civile. Si bon nombre d'historiens, ainsi que le grand public, sont d'accord pour dire que le confessionnalisme politique serait un phénomène récent (et donc artificiel), les théories selon lesquelles ses origines remonteraient au seul impérialisme ottoman ou à l'ingérence des pouvoirs européens tendent nécessairement à idéaliser et à méconnaître le vécu politique au Liban d'avant le xix<sup>e</sup> siècle.

Cette série de conférences sur les rapports entre les communautés maronite et chiïte fut proposée comme réexamen critique du système interconfessionnel libanais à l'époque moderne. Elle s'est donné pour objectif de mettre en lumière non l'expansion de l'émirat autonome des druzes, déjà largement traitée dans l'historiographie nationale, mais plutôt les changements qui ont eu lieu dans le rapport de force entre les maronites et les chiïtes au Liban-Nord, sous l'empreinte des réformes fiscales ottomanes du xvi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle. En privilégiant la lecture de documents d'archives impériales ottomanes plutôt que des chroniques locales, elle visait à réinsérer la résurgence maronite et la montée de l'émirat Shihabi dans le contexte d'une restructuration fondamentale de l'administration provinciale par les autorités ottomanes. Si le féodalisme fiscal ottoman permit d'abord l'établissement de différentes dynasties hétérodoxes dans tout le haut-pays libanais, son déclin au xviii<sup>e</sup> siècle marqua à la fois l'émergence d'une nouvelle classe d'entrepreneurs commerciaux chrétiens et l'échec des familles de fermiers d'impôts traditionnellement chiïtes.

**I. L'invention du « Liban » : histoire et historiographie de l'époque ottomane**

La première conférence examina l'historiographie classique du Liban ottoman, afin de montrer comment les relations de la communauté maronite avec leurs maîtres féodaux druzes et chiïtes y sont présentées et de s'interroger sur les sous-entendus idéologiques et sectaires de l'imaginaire historique de l'émirat « libanais ». Dans l'histoire actuelle, la relative autonomie des feudataires montagnards dans les provinces de Tripoli et de Saïda continue à être présentée comme l'expression d'une nationalité « naturelle » qui perdura pendant

l'époque ottomane, et le triomphe des émirs Shihabi comme paroxysme dans la formation de cette identité. Mais cette vision « libaniste » de l'histoire est basée presque exclusivement sur les écrits d'historiens chrétiens du XIX<sup>e</sup> siècle, fonctionnaires des Shihabi pour la plupart, qui faisaient remonter un soi-disant « système » d'autonomie locale au début de l'époque ottomane, afin de légitimer alors le nouveau statut du « Liban » comme protectorat occidental dans l'Empire.

Un regard sur les rapports entre différents groupes locaux et le gouvernement impérial à travers les documents administratifs en turc ottoman permettrait non seulement de restaurer l'histoire de certains acteurs, tels les émirs chiites duodécimains trop souvent ignorés dans l'historiographie libaniste, mais aussi de mettre en cause les prémisses (la périodisation, la supposée originalité des institutions libanaises, etc.) sur lesquelles cette historiographie est basée.

Dans un premier temps nous nous sommes donc penchés sur la question de l'historicité du « Liban », une région qui n'eut aucune définition territoriale précise avant le XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont les historiens locaux, hagiographes des grandes familles de la région, qui ont d'abord proposé l'intégrité territoriale des montagnes côtières sous le « régime » d'émirs druzes, notamment dans l'ouvrage de T. Shidyāq (m. 1859), *Akhbar al-A'yan fi Jabal Lubnan (Histoire des notables du Mont Liban)*, qui sert encore aujourd'hui comme première référence pour l'histoire du Liban à l'époque ottomane. La coopération entamée entre les émirs druzes et la communauté maronite à partir du XVII<sup>e</sup> siècle serait ainsi l'expression d'une volonté politique commune à toutes les minorités confessionnelles vis-à-vis de l'ingérence des Ottomans musulmans, et donc la base même du système politique moderne. Cette vision étatiste et quelque peu romantique de la pré-histoire du Liban a été vivement contestée dans les années 1980 par K. Salibi et A. Beydoun<sup>1</sup>, mais elle retrouve sa place privilégiée aujourd'hui dans la réaffirmation insistante de l'identité historique du Liban<sup>2</sup>. Les sources administratives qui peuvent servir à compléter et à nuancer les chroniques locales (classifications *mühimme*, *şikayet*, *tapu-tahrir* et *kanunname* des archives Başbakanlık à Istanbul ; contrats de fermes fiscales (*iltizam* ; tribunal islamique de Tripoli et de Saïda) expriment un point de vue particulier, même passablement idéalisé, de la gouvernance ottomane dans la région. Il convient donc de les lire en tant que texte ou « discours » historique plutôt que comme mine d'informations objectives, et d'essayer de reconstruire les rapports maronites-chiites entre les deux discours opposés du libanisme et de l'ottomanisme.

---

1. K. SALIBI, *A House of Many Mansions: The History of Lebanon Reconsidered*, University of California Press, 1988 ; A. BEYDOUN, *Identité confessionnelle et temps social chez les historiens libanais*, Université Libanaise, 1984.

2. Voir B. DIB (dir.), *Histoire du Liban des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Philippe Rey Documents, 2006.

## II. Le féodalisme fiscal et les « émirats » libanais sous les Ottomans

La montée des « émirats » druzes et chiïtes et leurs rapports avec la communauté maronite du Mont Liban s'inscrivent avant tout dans le développement de l'affermage fiscal comme outil de gouvernance locale sous les Ottomans au xvi<sup>e</sup> siècle. Si l'État ottoman se contenta d'un contrôle plutôt indirect sur la Syrie après la conquête de 1516, les crises financières et militaires vers la fin du siècle l'amènèrent à affermer la plupart des postes provinciaux et les responsabilités fiscales qui l'accompagnaient à des notables locaux intégrés dans la hiérarchie militaire impériale. Cette « monétarisation » de l'administration provinciale fut accompagnée d'une mainmise plus directe de l'État central sur les provinces asiatiques, où l'on créa plusieurs nouvelles unités territoriales (*eyalet* de Tripoli, 1579 ; *eyalet* de Raqqa, 1586 ; *eyalet* de Saïda, 1660) et où l'on cherchera activement l'intermédiaire de chefs tribaux afin d'assurer la sécurité et la fiscalité dans des régions éloignées et difficiles d'accès. En dépit de l'interdit jeté sur le chiïsme par les autorités religieuses de l'Empire (principalement dans le contexte des guerres contre l'Iran safavide et des révoltes *kızılbaş*), les autorités fiscales finirent par dépendre des agents chiïtes duodécimaux dans plusieurs régions côtières en Syrie, dont le Mont Liban peuplé en majorité par des chrétiens maronites. Les codes d'impôts, les contrats d'*iltizam*, des cas de litige, des actes de vente, etc., qui liaient légalement les deux communautés furent systématiquement déposés auprès de la cour hanéfite de la ville de Tripoli et peuvent servir aujourd'hui à reconstruire la micro-histoire administrative et sociale de la région. L'idée selon laquelle les communautés non-musulmanes de l'Empire profitaient d'une autonomie légale et fiscale (le mythe du « système des *millets* ») s'avère sans fondement réel dans le cas du Liban.

Le titre d'« émir » reconnu aux chefs druzes de la famille Ma'n a par la suite souvent été présenté comme l'origine d'un « émirat » libanais qui formerait le noyau historique du Liban indépendant moderne. Or, le titre d'émir (turc : *beğ*) fut d'abord décerné aux chefs Mawali et ensuite aux cheikhs chiïtes Harfush de la Bekaa en retour de services militaires à l'État ottoman, et c'est seulement avec la monétarisation de l'administration provinciale que les Harfush (1586) et les Ma'n (1590) cumulèrent des fermes fiscales locales avec des rangs honorifiques de gouverneur de province *sancak* à Safed, Homs et Tadmur. Bien que l'historiographie libanaise traditionnelle insiste sur le fait que les Ottomans auraient accordé une autorité exceptionnelle aux Ma'n sur le proto-Liban, un registre de contrats *iltizam* dans la province de Damas au xvii<sup>e</sup> siècle, récemment publié par une équipe de chercheurs japonais, suggère qu'ils ne bénéficiaient d'aucun statut particulier vis-à-vis de leurs rivaux chiïtes ou des autres communautés dans la région.<sup>3</sup>

3. N. YUZO *et al.* (dir.), *Tax Farm Register of Damascus Province in the Seventeenth Century: Archival and Historical Studies*, Toyo Bunko, Tokyo 2006.

### III. Symbioses et conflits : chiïtes et maronites au Mont Liban historique

Nous avons ensuite essayé de dresser le bilan du féodalisme fiscal ottoman au Mont Liban (*eyalet* de Tripoli) du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'éviction des derniers fermiers d'impôts chiïtes en 1763. Loin d'appuyer l'idée de l'exclusion d'une secte en faveur d'une autre, les documents suggèrent que les feudataires chiïtes furent à une époque étroitement liés aux colons, aux fidéjusseurs, aux commerçants et aux religieux chrétiens dans des véritables entreprises d'affermage d'impôts. Mais cet équilibre ne survit pas à la crise de l'Empire ottoman de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, où des pertes importantes de territoires (et de revenus) en Europe le poussèrent à adopter un nouveau programme de contrôle et de sédentarisation de tribus et de resserrement des finances dans les provinces asiatiques. Après la campagne punitive ottomane de 1693-1694, les Hamada devinrent progressivement plus dépendants de leurs partenaires et créanciers maronites, qui commencèrent alors à bénéficier du soutien financier de la France et obtinrent de plus en plus un droit de regard sur les fermes fiscales des chiïtes en tant que *kefil* (garants).

Nous nous sommes ensuite penchés sur les rapports particuliers entre la communauté maronite, y compris les institutions centrales de l'Église maronite situées dans la vallée de la Qadisha, et les feudataires chiïtes. Bien que les Hamada soient souvent rappelés comme oppresseurs et usurpateurs, les rapports consulaires français renforcent plutôt l'idée d'une symbiose profitable entre les deux communautés avant la montée en puissance des Shihabi au XVIII<sup>e</sup> siècle. Une question donnant suite aux recherches de R. van Leeuwen, J. Abou-Nohra et B. Heyberger fut de savoir à quel point les animosités des chrétiens contre les Hamada, qui informeront par la suite leur image passablement négative dans l'historiographie libanaise, fut en vérité le résultat de conflits intra-maronites. En particulier, la fondation de l'Ordre libanais à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et sa scission en deux branches, dont l'une fut même financée par les chiïtes locaux tandis que l'autre eut l'appui des émirs druzes, laissa des séquelles dans les relations interconfessionnelles au Mont Liban dont les récits officiels ne font guère état.

### IV. Entre l'impérialisme et l'autonomie : le nouvel équilibre confessionnel au Liban au XVIII<sup>e</sup> siècle

Dans la partie finale nous avons examiné l'affranchissement de la communauté maronite de la tutelle chiïte au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle par le biais de ses nouveaux partenariats avec les émirs druzes, l'État français et finalement les Ottomans eux-mêmes. Loin de faire l'unanimité ou d'être des représentants d'une volonté quasi nationale, les Shihabi enlevèrent par la force les arrondissements affermés du Liban-Nord à diverses dynasties locales. Pourtant, les Hamadas se disqualifièrent eux-mêmes dans la course pour les fermes fiscales en continuant à exploiter les contribuables maronites sans égard au nouveau pouvoir financier et politique de la communauté dans le contexte de la régression du pouvoir de l'État central ottoman au XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur isolement progressif ainsi que l'abdication du pouvoir par les Ottomans dans

la région, ouvrirent la voie à la prise de pouvoir par les Shihabi dans les deux provinces de Saïda et de Tripoli.

Si l'unification de la montagne sous une seule dynastie profita surtout aux commerçants français ainsi qu'à l'État ottoman, les perdants furent non seulement les tribus chiites dorénavant bannies dans la Bekaa, mais aussi des groupes chrétiens autrefois affiliés aux Hamada. Nous avons ainsi discuté la chronique de 'Aynturini (m. 1821), un des seuls historiens maronites à prendre la défense des fermiers d'impôts dans la région, pour conclure avec une discussion sur les séquelles de ce processus d'épuration et d'homogénéisation du féodalisme fiscal dans l'histoire du confessionnalisme politique au Liban. Si les histoires écrites au XIX<sup>e</sup> siècle, pour accrédi-ter rétrospectivement l'« émirat » des Ma'n et des Shihabi comme régime politique naturel pour tous les « Libanais », servent malheureusement toujours à la construction de l'identité historique officielle du pays, il reste à espérer qu'une nouvelle historiographie intégrant à la fois les récits narratifs et la documentation administrative ottomane arrivera à une histoire plus compréhensive des différents groupes qui ont fini par constituer la société libanaise d'aujourd'hui.